



ABONNEMENTS
Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 7.05 Fr. 3.55
Union postale » 15.— » 7.50
Compte de Chèques postaux **IV b 426**

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
Abonnement par la poste : 20 cts en plus.

ANNONCES
suisse 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : **PUBLICITAS**, Société anonyme suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
Succursales et agences dans les principales villes suisses. Nombreux correspondants à l'Étranger.

Engagement S. S. S. demandé par les fabricants d'assortiments pour la boîte de montre, parties détachées, etc.

Dans notre numéro du 29 septembre écoulé, nous avons indiqué à nos intéressés la portée de l'engagement S. S. S. exigé par le Groupement des fabriques d'ébauches.

En ce qui concerne les boîtes de montres, métal et acier, les assortiments de ces boîtes, couronnes, pendants, etc., ainsi que d'autres pièces détachées, les fabricants d'horlogerie ont naturellement la faculté d'expédier les objets précités dans les pays centraux pour autant qu'il s'agit de montres complètes et de mouvements finis et cela en tant qu'ils sont au bénéfice d'une autorisation globale d'exportation. Mais par contre, en signant la déclaration S. S. S. aux fournisseurs des articles ci-dessus indiqués, ils prennent l'engagement formel de n'exporter en aucun cas, les parties détachées elles-mêmes. Ainsi, l'engagement S. S. S. signé à un fabricant de pendants et couronnes permet bien d'expédier les couronnes ajustées aux montres ou aux mouvements finis, mais ne tolère en aucun cas d'expédier les couronnes isolément.

Exportation de cuirs de montres pour les Empires centraux et en transit par ceux-ci

Il résulte d'une récente communication du Syndicat d'importation de l'horlogerie suisse (S. I. H.) à Bienne, que la S. S. S. ne tolère plus l'expédition des cuirs de montres joints aux montres-bracelets même, sans autorisation spéciale.

Des démarches sont entreprises immédiatement par la Chambre suisse de l'horlogerie auprès de la S. S. S., afin d'obtenir la suppression de cette exigence absolument ridicule, le cuir d'une montre-calotte faisant en somme partie intégrante de la montre.

En attendant, il ne reste à nos exportateurs de montres-bracelets avec cuir dans

les pays ci-dessus indiqués d'autre alternative que la suivante :

Faire une quinzaine de jours avant l'expédition, au S. I. H., à Bienne, sur formulaire jaune et en trois exemplaires, une demande provisoire d'exportation des cuirs de montres à expédier avec les montres.

Au reçu de l'autorisation provisoire il faut refaire une demande en autorisation définitive sur formulaire blanc, de nouveau auprès du S. I. H.

Une demande peut servir à plusieurs commandes, qu'il faut alors détailler au recto du formulaire.

La Chambre suisse de l'horlogerie ne désespère pas de faire lever cette mesure inutile et tracassière.

Importation du boart

Il résulte d'un renseignement officiel qui vient de parvenir à la Chambre suisse de l'horlogerie que le Comité britannique des diamants n'a pas encore fourni à la Commission internationale des contingents les indications nécessaires à celle-ci, pour prendre une décision définitive au sujet de l'augmentation du contingent des diamants industriels.

— On nous communique que le correspondant de Berne de la *Sentinelles* n'a aucune idée de la consommation du diamant en Suisse, en disant que cette marchandise ne fait pas défaut. Il assure qu'il en est arrivé 500 carats le mois passé et qu'on en attend 600 pour la fin du mois. En Suisse, la consommation mensuelle est de 25 à 30,000 carats.

Nous connaissons des maisons en Suisse qui emploient à elles seules déjà 100 carats par mois. Le syndicat qui reçoit tout le diamant, est avisé par l'autorité anglaise que jusqu'à nouvel avis, elle n'enverrait plus qu'un tiers de la consommation. Donc, toutes les craintes de chômage ne sont nullement exagérées. Aussitôt que le léger stock que quelques fabricants possèdent sera épuisé, si la mesure n'est pas rapportée, il y aura crise, et cela d'autant plus malheureusement que la vie est plus chère et les ouvriers pierristes devenus plus nombreux. Si le diamant continue à faire défaut, ce sera une véritable calamité pour une industrie qui est prospère et se développe heureusement dans le Jura.

Importation d'horlogerie en France

Dans notre numéro du 3 courant, nous avons publié le communiqué du Département suisse de l'économie publique, relatif à l'accord franco-suisse.

Nous pouvons dire aujourd'hui que l'arrangement prévoit un contingent mensuel d'importation d'horlogerie de Suisse en France de fr. 625,000 pour octobre, novembre et décembre, y compris expressément les montres-bracelets avec cuir et chaîne, etc.

Les valeurs par unité ne sont pas encore fixées définitivement. Les pourparlers continuent à cet effet.

Régime général des prohibitions d'entrée en France

La *Feuille officielle suisse du commerce* a publié, en supplément dans son numéro 222 du 22 septembre 1917, l'arrêté du 8 septembre fixant le régime général des prohibitions d'entrée.

De ce très long arrêté, nous extrayons les renseignements suivants, intéressant l'industrie de l'horlogerie et des branches annexes.

Art. 2. Sous réserve de l'exécution des accords de réciprocité conclus avec d'autres pays, en matière de prohibitions d'entrée, les autorisations spéciales auxquelles est subordonnée, en vertu des arrêtés des 13¹⁾ et 14 avril et 8 juillet 1917, l'importation des marchandises non comprises dans la liste des dérogations générales, sont délivrées, le cas échéant, après avis, soit du comité des dérogations aux prohibitions d'entrée, soit des autres comités ou commissions agissant par délégation permanente, en son lieu et place, selon les attributions respectives déterminées par les listes B, C, D, E, F, et G.

Art. 3. Sauf la réserve prévue à l'article 2 ci-dessus, ne peuvent, conformément aux dispositions antérieures, être importées, qu'à titre exceptionnel, sous le couvert de l'autorisation réglementaire, les marchandises de la liste n° 2 des arrêtés des 13 avril et 12 mai 1917, comprises désormais dans les listes B, C, D, F, et G, susvisées, où elles sont désignées par un astérisque (*).

¹⁾ Féd. Horl. n° 31, du 21 avril 1917

Art. 4. Sont confirmées, les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 13 avril 1917¹⁾, portant dérogation générale aux prohibitions d'entrée en ce qui concerne les importations sous le régime de l'admission temporaire à charge expresse de réexportation, les opérations de transbordement dans les rades et ports et les opérations de transit régies par des accords spéciaux.

LISTE B

Comité des dérogations aux prohibitions d'entrée.

2° sous-comité

Peaux, pelleteries et ouvrages en peaux ou pelleteries.

N° du tarif

Désignation des marchandises

491 Maroquinerie, souple et *dure

492 Autres objets non dénommés en cuir naturel ou artificiel.

4° sous-comité

Papier, sparterie, vannerie, meubles et ouvrages en bois.

470 Imprimés de tous genres autres que ceux ci-dessus spécifiés, en noir ou en couleur, non illustrés et illustrés.

5° sous-comité

Marbres, pierres terres, poteries et verreries.

Ex. 175 ter Pierres dites scientifiques, brutes; Pierres gemmes taillées (diamants et autres) et pierres scientifiques taillées destinées à des emplois autres que l'orfèvrerie, la joaillerie et la bijouterie¹⁾.

176 Agates et autres pierres de même espèce, brutes, *ouvrées.

352 à 354 Verres de montres et verres de pendules.

358 Perles en verre et autres vitrifications en grains percés ou taillés; pierres à bijoux, *breloques colorées ou non en verre.

629 *Corail taillé non monté.

6° sous-comité

Ouvrages en métaux.

495 *Orfèvrerie d'or, d'argent, de platine; joaillerie, bijouterie.

496 *Ouvrages dorés ou argentés par divers procédés: bijouterie doublé d'or ou d'argent, sur argent, sur cuivre, maillechort ou chryso-calle; plaqué et orfèvrerie argentée et objets similaires dorés; objets en nickel pur ou en plaqué de nickel.

496 bis *Bijouterie fausse.

497 à 499 Mouvements de montres sans boîtes.

500 à 501 quater Montres finies sans complication de système, montres compliquées, chronomètres de poche, chronographes, montres quantième; montres réveils; *avec boîtes en or; avec boîtes en argent ou en matières non précieuses.

502 Compteurs de poche de tous genres (podomètres, compteurs de temps, etc.).

503 Boîtes de montres finies, *en or, en argent ou en matières non précieuses.

503 bis Boîtes de montres brutes, *en or, en argent ou en matières non précieuses.

504 Mouvements de pendules, d'horloges, de réveils, de jouets mécaniques, de télégraphes, de compteurs et, en général, tous les mouvements dits d'horlogerie pesant plus de 500 grammes l'unité.

504 bis Horloges et pendules de tous genres à poser ou à suspendre (y compris les horloges en bois), pesant plus de 500 grammes l'unité. Réveils avec ou sans musique pesant plus de 500 grammes l'unité.

504 ter *Pendules-bijoux, pendules-veilleuses et autres petites pendules similaires, petits réveils; mouvements des dites pendules et desdits réveils, avec ou sans musique ou sonnerie.

504 quater Chronomètres de bord, y compris la boîte, régulateurs de précision (battant la seconde).

505 Compteurs de tours d'électricité, d'eau, de gaz, de filature et, en général, tous compteurs ou appareils dans lesquels entre un mouvement d'horlogerie.

506 Horloges d'édifices.

507 et 508 *Carillons et boîtes à musique de toute dimension.

509 Fournitures d'horlogerie exclusivement pour montres et autres.

549 *Coutellerie commune, *coutellerie fine.

7° sous-comité

Ouvrages en matières diverses

Instruments de musique

604 et 605 *Instrument de musique y compris les accessoires et pièces détachées.

634 à 635 ter Instruments et appareils scientifiques et instruments et appareils divers non dénommés ailleurs; instruments d'astronomie et de cosmographie; instruments d'arpentage, de nivellement et de lever de plans; instruments de précision, de mesurage et de dessin; appareils et instruments de démonstration et d'enseignement pour cabinets de physique et de chimie, pour laboratoires et pour recherches scientifiques; instruments d'observation, de géodésie et d'optique; *appareils de photographie: appareils dits détectives, instantanés, *photo-jumelles et appareils à main de toute sorte, stéréoscopiques ou non (genre vérascope, glyphoscope, etc.); *obturateurs en métal; *cinématographes, appareils de projection, *lanternes magiques avec mouvement cinématographique et *autres appareils; appareils et instruments employés en médecine, en chirurgie et dans l'art vétérinaire.

646 et 646 bis *Article de bimbeloterie et leurs pièces détachées travaillées: jeux, jouets, engins sportifs, lanternes vénitiennes, ballons, guirlandes et fantaisies en papier, pour illuminations ou décorations, lanternes pour décorations en verre ou mica et tous autres objets; jeux, jouets, y compris les engins sportifs, contenant des mouvements à vapeur, à l'électricité ou d'horlogerie.

LISTE D

Comité général des bois

Ex. 602 Manches d'outils et d'instruments agricoles en bois.

LISTE E

Commission des diamants et pierres fines

57 Perles fines¹⁾.Ex. 175 ter Pierres gemmes brutes (diamant et autres)¹⁾. Pierres gemmes (diamant et autres) et pierres dites scientifiques, taillées, destinées à l'orfèvrerie, la joaillerie et la bijouterie²⁾.

Commission régionale des tailleurs de diamant du Jura

(Département du Doubs, du Jura, de l'Ain, de la Haute-Savoie et de la Savoie).

Ex. 175 ter Pierres gemmes brutes (diamant et autre) importées en vue de la taille pour le compte des expéditeurs étrangers.

¹⁾ Les importations de perles fines, de diamants bruts et de pierres fines brutes ne sont pas soumises à la formalité de la demande préalable d'autorisation d'entrée. Mais ces importations sont contrôlées, dans les conditions déterminées par les arrêtés des 27 mars et 22 juillet 1916 et 27 juillet 1917, soit par la commission des diamants et pierres fines, soit par la commission régionale des tailleurs de diamant du Jura, selon leurs attributions respectives. — Voir l'arrêté du 27 juillet 1917 dans la Fed. Horl. n° 75 du 27 septembre 1917.

²⁾ Pour les pierres scientifiques brutes et pour les pierres gemmes et les pierres scientifiques taillées, destinées à des emplois autres que l'orfèvrerie, la joaillerie et la bijouterie, voir ci-dessus la liste B, 5° sous-comité.

LISTE F

Commission interministérielle des métaux et des fabrications de guerre

Pierres, terres, combustibles minéraux, etc.

178 bis Corindon en grains et émeris pulvérisés.

178 ter Emeris appliqués sur papiers et sur tissus, agglomérés en meules, pierres ou toutes autres formes quelconques.

Ex. 179 ter Emeri et amiante bruts.

Produits chimiques.

262 bis Carbure de calcium.

Ouvrages en métaux

524 Machines dynamo-électriques.

524 bis Appareils électriques et électrotechniques.

525 Machines-outils.

Ex. 537 Outils emmanchés ou non, en fonte, en fer ou en acier, autres que les faux, faucilles, fourches, crocs et rateaux.

572 bis Outils en cuivre pur ou allié de zinc ou d'étain, emmanchés ou non.

614 bis Vélocipèdes, pièces de vélocipèdes et jantes en fer ou en acier.

614 ter Voitures automobiles: Châssis avec ou sans moteur, avec ou sans carrosserie. Carrosserie pour voitures automobiles.

Cadres porteurs de châssis en tôle d'acier emboutie.

Observations générales.

Les marchandises comprises dans les listes B à G ne peuvent être importées que sous le couvert d'une autorisation préalable délivrée sur la demande de l'importateur et après avis de la commission ou du comité compétent. Cette règle s'applique aux importations de toute provenance étrangère (alliée ou neutre), sauf les exceptions prévues par les arrangements franco-britannique et franco-italien.

Les demandes d'autorisation, établies en conformité des modèles réglementaires, doivent être adressées:

1° Pour les marchandises comprises dans les listes B, C, D et G (Demande en trois exemplaires):

Au secrétariat du comité des dérogations, 6, rue Saint-Romain, Paris;

2° pour celles des marchandises de la liste E qui sont soumises à l'autorisation préalable (pierres gemmes taillées, non montées, diamant et autres) et pierres scientifiques taillées destinées à l'orfèvrerie, la joaillerie et la bijouterie (Demande en trois exemplaires):

Au président de la chambre syndicale dont l'importateur fait partie ou, s'il n'est pas syndiqué, à l'une des trois chambres syndicales suivantes:

Chambre syndicale de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie et des industries qui s'y rattachent, 2 bis, rue de la Jussienne, Paris;

Chambre syndicale des négociants en diamants, perles, pierres précieuses et des lapidaires, 18, rue de Provence, Paris;

Chambres des négociants-commissionnaires et du commerce extérieur, section «bijouterie», 18, rue de Paradis, Paris.

Le président de la chambre syndicale, après avoir demandé à l'intéressé, s'il y a lieu, toutes justifications utiles, transmet la demande revêtue de son visa au ministère du commerce, service technique, 66, rue de Bellechasse.

3° Pour les marchandises figurant à la liste F. (Demande en quatre exemplaires):

Au service public intéressé, si la marchandise doit être livrée à un service public (Etat, département ou commune), soit dans l'état où elle est importée, soit après transformation ou usinage. Le dit service transmet la demande, avec son avis, au secrétariat de la commission interministérielle des métaux et des fabrications de guerre, 14, rue de la Trémoille, Paris;

au secrétariat du comité des dérogations, 6, rue Saint-Romain, Paris, si la marchandise est destinée à être entreposée dans un maga-

¹⁾ Pour les pierres gemmes brutes ainsi que pour les pierres gemmes et les pierres scientifiques taillées, destinées à l'orfèvrerie, la joaillerie et la bijouterie, voir la liste E, ci-après.

sin de vente ou à être livrée au public, soit à l'état brut, soit après transformation ou usinage. Le secrétariat du comité des dérogations transmet la demande à la susdite commission des métaux et des fabrications de guerre.

La suppression des billets aller et retour

Mercredi matin, au Conseil des Etats, M. Forrer, conseiller fédéral, a annoncé que la suppression des billets aller et retour n'a pas encore été décidée, mais qu'elle entrera probablement en vigueur le 1^{er} novembre. Il ne s'agit que d'une mesure temporaire, pour la durée de la guerre.

— Dès le 22 octobre et., les billets de retour seront suspendus jusqu'à nouvel avis.

L'horaire réduit pour le 1^{er} novembre ?

On mande de Berne à la *Nouvelle Gazette de Zurich* :

La commission des chemins de fer du Conseil national et du Conseil des Etats a décidé, dans une séance tenue mardi, de proposer au Conseil fédéral de mettre en vigueur l'horaire réduit des chemins de fer, le 1^{er} novembre au lieu du 15 octobre, comme on l'avait prévu d'abord.

— On annonce que le Conseil fédéral a décidé de mettre en vigueur l'horaire réduit le 22 octobre.

Patrons et ouvriers

Samedi le 22 septembre écoulé, tout le personnel de la fabrique A. Lugin & Co. à l'Orient de l'Orbe, était invité à un souper offert par les chefs de la maison.

Il s'agissait de fêter spécialement trois ouvriers et trois ouvrières au service de la maison depuis un temps variant de 28 à 33 années.

Les jubilaires reçurent le diplôme de 25 années de service ininterrompu institué par

la Chambre cantonale vaudoise du commerce et de l'industrie, accompagné d'une montre répétition en boîte niel et or pour les ouvriers, et d'une montre en or pour les dames, le tout accompagné d'un billet de fr. 100 pour chacun.

Ces longs états de service paraissent démontrer l'existence entre les chefs de la maison et leur personnel, de bonnes relations, dont nous tenons à féliciter les uns et les autres.

Mouvement ouvrier

Les ouvriers horlogers de Porrentruy ont donné leur quinzaine à leurs patrons.

On sait qu'un différend existait entre patrons et ouvriers au sujet d'une question de salaires. On espérait qu'une entente interviendrait et, à cet effet, les représentants des deux parties s'étaient rencontrés samedi soir. Malheureusement l'entente ne put aboutir et les choses en sont là.

— A la suite d'accord entre les deux parties, la quinzaine donnée par les ouvrières polisseuses de la fabrique de boîtes Mathez, à Renan, a été prolongée de 8 jours, soit jusqu'au 6 octobre.

— La grève des nickelleurs de Bienne continue. Des entrevues ont eu lieu avec le secrétaire de l'Association bernoise des fabricants d'horlogerie.

— Une entente étant intervenue au dernier moment entre patrons et ouvriers doreurs, à Bienne, la grève a pu être évitée.

— Aucune entente n'étant intervenue, le personnel de M. Marc Favre, à Madretsch, s'est mis en grève lundi 1^{er} octobre. Des pourparlers ont eu lieu avec le patron, mais ils n'ont abouti à aucun résultat.

Chez les boitiers argent. — Aucune entente n'ayant pu se produire sur les propositions échangées entre les délégués patronaux et ouvriers au sujet de l'allocation, il ne reste plus qu'une seule alternative, celle de soumettre le différend au tribunal arbitral.

Nouvelles diverses

Les bijoux de la couronne de Russie disparus. — Selon le *Journal*, les perles et les bijoux de la couronne de Russie ont disparus. Ils avaient été envoyés sous le couvert de la valise diplomatique à Darmstadt, résidence grand-ducale de la famille de la tsarine.

En Russie. — Les journaux russes annoncent que l'année budgétaire commencera dorénavant le 1^{er} juillet au lieu du 1^{er} janvier. A partir du 28 septembre, le tarif télégraphique pour l'étranger sera doublé.

Escompte et change

Taux d'escompte. — Suisse: Banque nationale, officiel 4 1/2 %; hors banque 2 1/8 %. — France 5 %. — Belgique —. — Italie 5 %. — Londres 5%. — Espagne —. — Pétersbourg 6%. — Amsterdam 4 1/2 %. — Allemagne 5%. — Vienne 5%. — New-York —. — Stockholm 5 1/2%. — Copenhague 5%.

Changes à vue (demande et offre): France 80.75/82.75. — Belgique —/—/. — Italie 60.05/62.05. — Londres 22.23/22.83. — Espagne 109.50/111.50. — Pétersbourg 73./79.—. — Amsterdam 198.25/200.25 — Allemagne 64.50/66.50. — Vienne 40.60/42.60. — New-York 4.51/4.91. — Stockholm 165.50/167.50. — Copenhague 145.—/147.—. — Christiania 146.—/148.—.

Cote du diamant brut

du 4 octobre 1917

de la maison Lucien Baszanger, 10, Corratierie, Genève.

Petits éclats diamant . . . fr. 16,50 à 17,50 le carat
Boart » — » — »
Poudre de diamant bruteur » 2.— » 2,25 »

Cote de l'argent

du 5 octobre 1917

Argent fin laminé fr. 196.— le kilo
Change sur Paris fr. 81.—

Calottes or de tout titre. 9 lignes cylindre et 10 1/2 lignes ancre et cylindre.

2985

PESEUX WATCH CO, PESEUX (Neuchâtel)



Syndicat des Fabricants suisses de Montres argent, métal et acier, à Bienne

Assemblée générale annuelle

à l'Hôtel de l'Ours, à Bienne, le **mardi 9 octobre 1917**, à 2 3/4 heures de l'après-midi.

Nous rappelons à nos sociétaires que les absents non représentés à l'assemblée ont une finance de fr. 5 à payer. 3804

Email Gineston

A vendre kg. 65 email Gineston non pilé.

Adresser offres sous chiffres **P23889 C** à Publicitas S. A. La Chaux-de-Fonds. 3810

Avis aux fabriques d'horlogerie

Cadrans

On entreprendrait par séries cadrans émail n'importe quel genre. 3803

S'adresser: **Henri Lévi L'Eplattenier & Fils, Hts-Geneveys (Val-de-Ruz).**

On entreprendrait des taillages de précision

acier ou laiton par **fortes séries.** 3806

Faire offres sous **P2771 N** à Publicitas S.A., Neuchâtel.

On cherche relation

avec fabrique d'ébauches pouvant fournir régulièrement des finissages **9 lignes 3/4 ancre.**

Offres s. chiffres **P2354 U** à Publicitas Société Anonyme, Bienne. 3805

Bonne situation d'avenir est offerte à employé très capable

et d'initiative, bonne expérience commerciale, correspondant français et anglais, comptable, **si possible** au courant du commerce d'horlogerie. Date d'entrée à convenir. Preuves de capacité exigées.

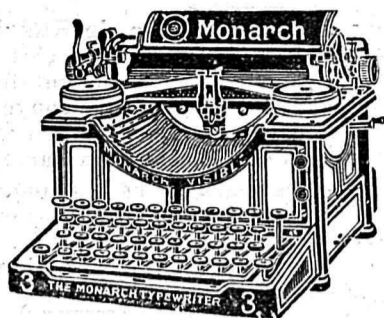
Adresser offres détaillées avec curriculum vitae, prétentions, etc., à **Fabrique Marvin, Chaux-de-Fonds.** 3807

Guido Luzatto, Constantinople

Désire offres en tous genres de montres, bijouterie de Genève, pierres fines, lunetterie, électricité et fournitures d'horlogerie. Les paiements sont effectués en francs suisses par la **Deutsche Orient Bank de Constantinople.** P 23878 C 3809

A VENDRE

1° Un lot d'acier triangulaire et rond pour pitons.
2° Un stock de pieds nickel, laiton et acier.
Adresser offres sous chiffres **P23896 C** à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3808



Monarch visible

Machine à écrire américaine
de 1^{re} classe

*La Favorite de tous
les dactylographes*

Réparations et échange de tous systèmes
Démonstration gratuite sans engagement. — Location. 3076

Seuls concessionnaires pour la Suisse :

E. Voegeli & Co., Zurich 1
rue la Gare, 72.

Succursale et atelier à **Berne** (Bollwerk 29), Tél. 4046.

Fabriques suisse de Bracelets en tous genres. — Portefeuilles pour Montres de voyage



Fabrique Neuchâteloise de Bracelets extensibles or
Fabrication par procédés mécaniques



C. M. - DORET

Marque déposée
en douane

Rue Daniel JeanRichard, 39

Téléphone 16.36

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Bracelets en tous genres, tous titres, tous poids, depuis Grs. 3,50 à
12,50. — **Nouveauté brevetée**: Anses extensibles pour bracelets
cuir, moire, etc. — **Travail de premier ordre**. — **Prompte**
livraison. 3535



FABRIQUE
de
Bracelets cuir
et moire
en tous genres
LANIERE S. A.

Bouclettes et Ajustements or, argent, acier et métal, systèmes brevetés

Fabrique aux **Genevey-s.-Coffrane**, Ct. de Neuchâtel

Bureau : **La Chaux-de-Fonds**, rue de la Serre, 61

Téléphone 6.64

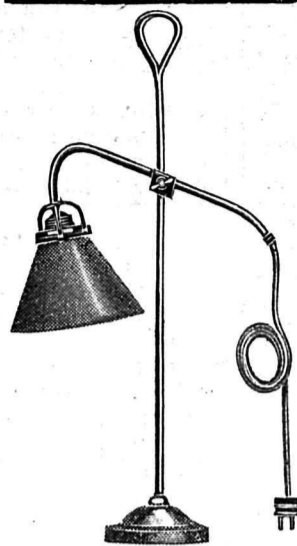
3801

TOLES MINCES

Rubans et bandes en tôle
mince jusqu'à 320 mm. de lar-
geur sont fournis par

Métallurgie S. A.
Payerne. 3536

Se charge ausside laminage.



Fournitures électriques

pour lumière, moteurs, sonnerie,
téléphones, chauffages, réchauds,
accessoires.

LANZ & C^{IE}
Bienne

Rue de l'Union, 8

Tél. 11.27.

2785

Poudres à polir les Aciers et les Pierres fines

en 3 couleurs et 3 degrés de force :

1^o **Diamantine**: blanche. — 2^o **Rubisine**: rose.
3^o **Saphirine**: bleue.

Dorures et Argentures des Métaux

sans l'aide de la pile galvanique

Or et Argent pour Peintres sur émail, porcelaine, etc.

Hochreutiner & Robert S. A.

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Progrès 15a

Téléphone 74

Fonderie et Laboratoire d'essais de Métaux précieux

Traitement de tous résidus et déchets 3647

contenant **or, argent, platine, plaqué or**, etc.

*Achat de Cendres aurifères et argentifères
Lingots de toute nature et à tous titres.*

VENTE: Or fin. Argent fin en grenailles.

RADIO DISC

La Chaux-de-Fonds — Téléph. 14.78

DISQUES SOUPLES, HEURES LUMINEUSES MATIÈRE PROTÉGÉE

pour la transformation rapide de n'importe quelle montre.
Toutes grandeurs, avec ou sans découpe de seconde.

NOUVEAU CADRAN MÉTAL INALTÉRABLE

Peinture et matière lumineuse protégée.

Toutes teintes, imitations émail doré, argenté, etc.

Brevets et modèles déposés dans tous pays. 3650

— Radiumisage en qualités diverses, de cadrans et aiguilles. —

Tous les Journaux horlogers du monde (spécimens et tarifs)
peuvent être consultés à l'agence **Publitas S. A.**
rue Léopold Robert 22, La Chaux-de-Fonds, laquelle expédie, aux meil-
leures conditions, n'importe qu'elle annonce à tous les organes horlogers de l'univers

SWISS JEWEL CO. S.A.

Succ. Ct. Mojonny fils & Co.
Locarno (Suisse)

PIERRES FINES

en Rubis, Saphir, Grenat et
Scientifiques pour l'horlogerie

Importante fabrique de Pierres synthétiques
brutes, en toutes nuances

Filières en diamant pour tréfileries
Pierres pour boussoles,
compteurs, ampère- et voltmètres

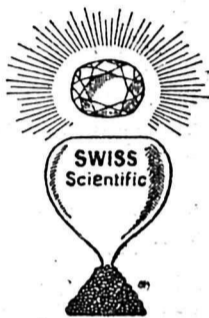
Achat et vente de
Pierres synthétiques
taillées, pour tous pays

Livraisons promptes et soignées

Adresse télégraphique: Mojonny, Locarno

H 109 F

Téléphone 1.63



La Maison Henri Picard & Frère

24, Saint Bride Street, LONDRES
avec Succursales

à LA CHAUX-DE-FONDS et à MORTEAU (Doubs) France

attire l'attention des Fabriques d'Horlogerie (système interchangeable) sur la nécessité de mettre à la disposition des rhabilleurs les fournitures appartenant à leurs montres. Dans ce but, elle désire être tenue au courant de tous les changements apportés dans les calibres existants, ainsi que des nouveaux calibres au fur et à mesure de leur introduction.

Une marque distinctive facilitant l'identification du mouvement est absolument nécessaire.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS

Sièges: ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVEY,
LA CHAUX-DE-FONDS

Capital social: 45.000.000

Réserves: fr. 11.250.000

Dépôts d'argent en compte courant, à termes et contre Obligations ou Bons de dépôts de notre Banque aux meilleures conditions.

Placement de capitaux.

Gérance de fortune.

Garde de titres.

Location de Coffres-forts. Installations de toute sécurité. Cabines isolées pour le détachement des coupons.

Escompte et encaissement de lettres de change sur la Suisse et l'étranger.

Avances sur titres courants.

Change de monnaies et billets étrangers.

Encaissement de coupons et titres.

LA FANTASIE

Grande Fabrique de Verres de Montres de Formes
en tous genres

Travail prompt et soigné. — Grande production

ALBERT GEVISIER

Rue du Progrès, 163

La Chaux-de-Fonds

2853

Importation directe de
Diamants et Pierres précieuses
LUCIEN BASZANGER
10, Corratierie Genève Corratierie, 10
DIAMANT BLANC et NOIR (Boart et Carbone)
pour usages techniques
RUBIS, SAPHIRS ET GRENATS BRUTS
pour l'Horlogerie
Pour Bijouterie et Décoration: 2274
ROSES ET BRILLANTS
PERLES ET PIERRES DE COULEUR
Adresse télégraphique: « Indomines-Genève ».

AFFENTRANGER, HAAS & PLATTNER
NIEDERDORF (Bâle)
Spécialités:
Vis brutes et polies pour l'horlogerie, lunetterie, pendulerie, etc. — Petits décolletages en tous genres. — Procédés mécanique par machines automatiques.
Pivotages d'échappements soignés sur jauge 8 à 30", ANCRE. Procédés mécaniques par machines automatiques 1667

La Maison
HEUER pour:
Chronographes 15, 17, 19, 22 lignes
Rattrapantes 17, 19, 22 lignes
Compteurs-Sport 17, 19, 22 lignes
Chronoscopes à marche rapide
au 1/50ème et 1/100ème de seconde
Chronographes-Bracelets 15 lignes
Compteurs de Pulsations
Tachymètres
2615 P 3 U
ainsi que tous les articles, genres et qualités analogues.
ED. HEUER & Co
(Rose Watch Co.)
Bienne.
Téléph. 257.

Schurch & Cie, Neuchâtel
S. & Co. NEUCHÂTEL
Aciers: en barres, planches, bandes, etc. Aciers trempés pour ressorts.
Aciers argent en pieds et tringles. — Rondelles forgées.
Grand stock disponible. 3671

ATTENTION

Quels seraient les mécaniciens disposés d'entreprendre la fabrication des pièces suivantes: Porte-retard, pièce d'appui, bouchon fileté, porte-amorce, pour la fusée 24/31, à raison de 5000 pièces par jour. Les capitaux nécessaires pour l'achat des machines seront éventuellement fournis par le commettant si les preneurs présentent de bonnes garanties. Inutile aux personnes ne connaissant pas la fabrication de ces pièces de présenter des offres.

Adresser offres par écrit avec preuves de capacités sous chiffres P 23809 A à Publicitas S. A., Lausanne. 3785

Genres Anglais

Suis acheteur régulier de :

Calottes 11 lig. arg. 935 cont. Angl. et métal, cyl. et anc. btes rondes et fantaisie.

13 lig. idem, btes à vis, sav. pleines et guichet, cambrées, tonneaux, etc.

14/15 lig. mét. lun. à vis, cyl. $\frac{3}{4}$ plat 2de cad. rad.

15/16 lig. mét., ancre, 7 tr., cad. rad.

Offres de tout article pour marché Anglais. Demande aussi: 144 sav. 12 lig. arg. cyl. grav. et guil. $\frac{3}{4}$ plat 2de bon marché. 3791

Offres à M. ERNEST TOLCK, La Chaux-de-Fonds.

Technicien-Horloger

ayant fait de bonnes études, énergique et expérimenté, qualifié pour remplir les fonctions de

Directeur technique

trouverait une bonne situation pour époque à convenir dans fabrique d'horlogerie faisant la petite pièce. — Discretion absolue. 3786

Faire offres détaillées sous chiffres P 2311 U à Publicitas S. A., Bienne.

FABRIQUE IMPORTANTE de la Suisse Centrale
(Branche métallurgie)

 demande 
technicien-mécanicien

bien au courant de la construction des machines automatiques et de la petite mécanique. - Place stable.

Faire offres avec indication des prétentions et références sous chiffres S 1242 Y à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3767

Machine à mesurer

„DIXI” 3794

est demandée à acheter ou à louer.

Adresser les offres Fabrique Auréole, Chaux-de-Fonds.

TERMINAGES

6, 7, 8 et 9 lig. ancrés, soignés et extra soignés

Horlogers spécialistes dans ces genres, pourraient entreprendre encore et chaque mois, 12 ou 18 pièces, rectangulaires, ovales ou ronds. — Travail fidèle. — Prix très raisonnables. — Références et échantillons à disposition. 3763

Adresser offres sous chif. P23754C à Publicitas S. A., Chx-de-Fds.

TERMINEURS

Qui entreprendrait en séries, terminages de pièces 12 lig. cylindres? Bons mouvements. Travail suivi. Adr. offres écrites s. P2685N à Publicitas S. A., Neuchâtel. 3762

S. M. KAZEM & Co.
684, KIPONDA
POST BOX N° 29

ZANZIBAR

large importers
of all kinds of
Watches & C.

3682

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich, F. 21.

Technicien-horloger

élève de notre école d'horlogerie, 10 ans de pratique dans d'importantes fabriques, cherche changement pour époque à convenir. Fortes références de capacités à présenter.

Adresser offres sous chif. P 15639 C à Publicitas S. A., Chx-de-Fonds. 3776

A vendre

12 supports de plafond

réglables en tous sens, pour transmission, hauteur 200 mm. alésage 25 mm. graissage à bague, et un palier mural de même alésage. Le tout en très bon état ayant peu de service.

S'adresser par écrit sous P26546L Publicitas S. A., Lausanne. 3781

Mécanicien

capable, est demandé par fabrique d'ébauches. 3778

Offres sous chiffr. S 1254 Y à Publicitas S. A., Soleure.

A VENDRE

presse à excentrique 90 tonnes de pression. S'adresser à P. Janner, Chaux-de-Fonds. 3741
Téléphone 15.21. P 15622 C

Fabrique de montres

spécialisée dans la petite pièce ancre $9\frac{3}{4}$ et $10\frac{1}{2}$ demande acheteur pour production régulière et par fortes séries, si possible en mouvements seulement.

Adresser offres sous chiffres P 23744 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3757

Timbres Caoutchouc en tous genres

C. LUTHY, 3434 Robert 48.

Exportation aux Etats-Unis

Maison d'importation en horlogerie à New-York s'occupera encore de la

représentation

de quelques bonnes fabriques Suisse de montres. Offres sous chiffres P 23815 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3782

Munitions

Une importante Usine du Jura, disposant d'une vingtaine de presses et balanciers à friction de 60 à 150 tonnes, accepterait contrat pour tous genres de frappes à chaud et laiton. Livraisons très régulières.

Adresser offres avec indications des pièces sous chiffres P 23808 A à Publicitas S. A., Neuchâtel. 3784

Mouvements ancre $8\frac{3}{4}$ et $9\frac{3}{4}$

sont demandés pour les Etats-Unis par séries régulières.

Offres avec prix sous chiffres P 23816 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3783

A vendre

96 dz. mouvements Fontainemelon

19 lig. ponts à clef.

Adresser offres sous chiffres P 6304 J à Publicitas S. A., St-Imier. 3789

Qui pourrait fournir 
Mouvements 12" ancre soigné
15 rubis, par fortes séries.

Soumettre échantillons avec dernier prix Case postale 17842. 3779

Calottes cylindre

avec marques pour les Etats-Unis d'Amérique, 11 à 16 lignes $\frac{3}{4}$ platine, boîtes métal et acier à anses, heures et aiguilles squelettes, sont demandées en très grandes quantités. Acheterions aussi lots disponibles, cas échéant radium déjà garni, heures ou points.

Adresser offres sous chiffres P 23782 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3771

Fabriques d'Horlogerie

faisant la montre 16 lignes mi-plate bon courant en boîte argent et nickel

sont priées

de faire offres sous chiffres P 2273 U à Publicitas S. A., BIENNE. 3766

Achat d'horlogerie

Je suis acheteur au comptant de n'importe quelles quantités de montres cylindre et ancre, argent gall. métal et acier nicklé, de 11-20, genres courants.

S'adresser à Mr. Ph. GINDRAT - MATHEZ, Tramelan. 3728

Wilhelm Becker, Pforzheim

Fabricant de Bracelets en tous genres et de Calottes plaqué or

Le fournisseur le plus avantageux.

2486

Fabrique importante offre place immédiate à

EMPLOYÉ

(Dame ou Monsieur) parfaitement au courant des emballages et expéditions d'horlogerie et bijouterie.

Adresser offres sous chiffres P 23846 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3798

La Fabrique d'Horlogerie **FREY & Co, à MADRETSCH**

cherche

un CHEF d'ébauche.

Entrée de suite ou époque à convenir. Inutile de se présenter sans preuves de capacité et de moralité. 3795

BOART

200 à 300 karats à vendre.

Faires offres sous chiffres P 23850 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3799

Commis-Correspondant

Importante fabrique d'horlogerie du canton de Fribourg engagerait **jeune homme**, bien au courant de la fabrication de l'horlogerie. 3800

Dactylographie et notions d'allemand exigées. Offres **Case postale Chaux-de-Fonds N° 16.118.**

Régleur-Retoucheur

ou **retoucheuse** pour petites pièces ancre soignées serait engagé pour époque à convenir par

FABRIQUE AURÉOLE, Parc 128, La Chaux-de-Fonds.

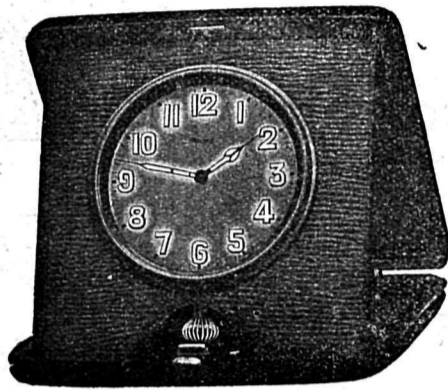
Place stable et d'avenir pour personne bien qualifiée. 3793

Madame Veuve Marcelin **GRISEL**, Rocher 27, NEUCHÂTEL,

offre à vendre

le fonds de fabrication d'horlogerie soignée, exploité par son mari.

Genres: Bagues, Montres, Bracelets, Boules et stock de mouvements. 3790



Fabrique d'Horlogerie soignée

Gindrat-Delaclaux & Cie

132, rue du Parc

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

FABRIQUE HUITAINE

Marques: HUITAINE, RAMA, OBSERVATOR

Spécialité: H 20043C 4011

MONTRES 8 JOURS

tous genres, toutes grandeurs, avec cadrans habituels et cadrans Radium

Montres pour Automobiles et pour aéroplanes



Montre Portefeuille ou Pochette
Montre Presse-lettres
BOULES CRISTAL. - PENDULETTES
Mouvements ronds et rectangulaires à remontoir ou à clé

Catalogue illustré franco sur demande. Dessins au 1/4 de grandeur naturelle.



Importante fabrique de boîtes cherche 3796

représentant

bien introduit dans la partie pour la région horlogère.

Adr. offres avec références sous: P 5698 X à Publicitas S. A., Chx-de-Fds.

Qui fournirait

Calottes 13 lig. ancre

nickel, radium, 10 rubis, verres incassables, marques américaines ?

Offres sous chif. P 23860 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3797

8 3/4 ANCRE

sont offertes par série
Qualité garantie

Offres sous P 1854 U à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3539

Bon ouvrier

cherche emploi pour travail de précision, dans bonne fabrique. 3777

Adresser offres sous chif. P 15640 C à Publicitas S. A., Chx-de-Fds.

Paiement au comptant

Nous sommes amateurs de :

9-11" cal. à anses, ancre et cyl., arg. et nickel, rondes et fant, radium et cadran simple.

13" dite arg. et nickel, ancre 10-15 tr. cyi. à vue 8-10 tr. et 3/4 plat. radium.

Toutes les montres argent, contrôle anglais.

S'adresser à

3788

A. & L. Goldstone

22, Kilverts Buildings, Withy Grove - MANCHESTER.

A VENDRE

Machines spéciales à fileter

Capacité 25,4 x 120 mm. 3775

Manœuvre facile; résultats précieux pour toute fabrication d'articles en série (munitions, etc.).

Demandes pour machines équipées ou non sous chiffres Ac 4307 Z à Publicitas S. A., Zurich.

9 et 10 1/2 cylindres

Fabricant pourrait livrer régulièrement **6 gros- ses par mois** 9 et 10 1/2 lignes Pontenet en or, plaqué et argent. Eventuellement mouvements seuls, emboîtés ou non.

Adresser offres sous chiffres P 23871 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3802

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme — Directeur: F.-E. PFISTER

HORLOGERIE

Maison fondée en 1849

ELECTRICITÉ**Etude et entreprise de Calibres spéciaux***Ebauches et finissages 10 à 36 lignes*

Tous genres clefs et remontoirs

— Spécialité extra-plates et plates soignées —

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE

1015

H 5101 J

TÉLÉPHONE

CH. BONIFAS & C^{IE}

DÉCORATEURS

La Chaux-de-Fonds
Genève

SPÉCIALITÉ:

DÉCORS JOAILLERIEtous genres, tous prix
sur Boîtes, Calottes et Médailles

3474 Demander Echantillons

Fabrique de Cartonnages, Gâinerie

Bracelets cuir

E. SCHUTZ-MATHEY & C^{ie}

LA CHAUX-DE-FONDS

Cartonnages et Gâinerie

Rue de la Serre, 16, Tél. 1745

Bracelets cuir

Rue du Parc, 66, Tél. 1584

*Livrent rapidement tous les genres
de Cartons, Etuis, Bracelets cuir et
moire.*

3276

Fabrique d'Horlogerie

GUSTAVE BARBIEREx-Directeur de la Maison Binetruy Frères
à CHARQUEMONT (Doubs, France)

Se recommande spécialement pour sa fabrication de

ROUES D'ANCRE

depuis 6 à 30 lignes

en qualité extra-soignée et qualité courante

— Acier - Laiton - Nickel —

Assortiments cylindre pivotés sur jauges
(interchangeables) depuis 10 à 24 lignes

Qualité garantie

Rhabillage en tous genres

3580



Exigez
nos matières
radifères
et
vous aurez une
garantie sérieuse
Banque du Radium
Zurich 2402
Dr O. Rentschler

Représentant: **GÉRALD GOSTELI**, rue du Parc 9ter
La Chaux-de-Fonds.

Pierres fines p^r Horlogerie, Grenats et Rubis**Theurillat & C^{ie}**

PORRENTUAY

Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour.

500 ouvriers

Usines: 3 en Suisse, 1 en France, 2 en Italie

P 250 P

3604

FABRIQUE D'HORLOGERIE COMPLIQUÉE

RÉPÉTITIONS A QUARTS ET MINUTES DE 17-24 LIG.

Chronographes-Compteurs, Quantièmes, Carillon, Automates

« CONCERTO » déposé

2694

WALTER MEYLAN

Rue Jacob Brandt, 4

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 713

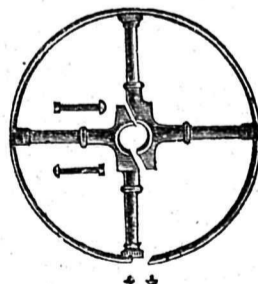
HERMANN FATTON S. A.

Téléphone 68.94

GENÈVE

Télegr. Fattonmétaux

Boulevard Jâmes-Fazy 2



Organes de transmission.

Spécialité de poulies

acier-aluminium,

marque Standard.

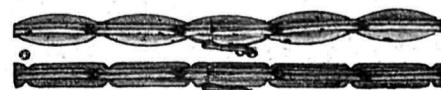
P 20304 X

2517

PLATINE pur garanti

12 maillons olives

Bracelets extensibles



Poids 6,3 gr. à 6,5 gr.

Contrôle français

13 maillons ronds

J. Verschueren, 58, Rue de Turbigo, Paris
Calottes et boîtes de toutes formes, platine